

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
**Séance du mercredi 13 novembre 2024**

<b>Date de la convocation</b> 07/11/2024 <b>Date d'affichage</b> 07/11/2024 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 12 <b>Votants :</b> 13	<i>treize novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALLÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE <b>Représenté(e)s :</b> Patrick MARTY représenté par Joël FROMENT <b>Excusé(e)s :</b> Thibault CAMMAN, Thomas LAMOTTE <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

**Objet: Achat parcelles B 1675, 1676 route de Rignac à la famille Lazuech - DE\_20241113\_005**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé afin de pouvoir aménager une liaison piétonne en parallèle de la RD 994 route de Rignac en l'entrée du village de Roussennac lors de la tranche 2 de l'aménagement de la traverse du village, de faire réaliser un découpage de la parcelle B 1576 appartenant à la famille Lazuech. Suite à celui-ci deux nouvelles parcelles ont été créées :

- B1675 de 1 m<sup>2</sup>
- B1676 de 12 m<sup>2</sup>

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acheter ces 2 parcelles au prix de 1€ et de prendre à sa charge les frais de géomètre, ainsi que les frais notariés.
- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les opérations nécessaires au transfert de propriété et d'acquitter tous les frais nécessaires à la transaction.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 14/11/2024  
et publication ou notification  
le 14/11/2024

Roussennac, le 14/11/2024.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS

